

Vivre à Crespières

Le bulletin municipal

n°63

Janvier
Février
Mars
2026



Sommaire

Finances

Lire sa taxe foncière 3

Urbanisme

Travaux du restaurant 4

Environnement

Changement aux services techniques 4

Collecte des sapins 4

Collecte des déchets 5

Villes et Villages Fleuris 6

Projet MOBILIS 7

Places de covoitage 7

Île-de-France Mobilités 8

Patrimoine

Fonts baptismaux 9

Subvention 9

Vie citoyenne

CME, une fin d'année 2025 10

Retour en images 10

Défi écolo 11

Nos Crespiérois ont du talent

Kereen Neukermans 12

Jeunesse

La Crèche à 2 pas 12

Inscription à l'école 15

Fermeture de l'ALC en 2026 15

La course du muscle 15

Médaillés du cross 16

Pédibus 16

Retour sur le loto 17

La ludothèque 18

Economie locale

Un nouveau taxi 18

Eau & Forme 19

Aureglia et Fils 19

Pizza Umberto 19

MaBoush 19

CCGM

Pôle aménagement 21

APPVPA 21

Bureau de l'Étincelle 22

Balades thermiques 22

Permanences ABF 22

Permanences France Rénov' 22

L'édito du Maire



Chères Crespiéroises,

chers Crespiérois,

Conformément aux règles applicables en période pré-électorale, et ce depuis le 1^{er} septembre 2025, les actions de communication mises en œuvre par la collectivité sont strictement encadrées. Elles se limitent volontairement aux informations factuelles, pratiques et institutionnelles, indispensables à la continuité et au bon fonctionnement du service public.

Cette démarche s'inscrit dans le respect du principe de neutralité des collectivités territoriales ainsi que des dispositions du Code électoral, notamment ses articles L. 52-1 et L. 52-8, qui interdisent toute promotion des réalisations ou de la gestion d'une collectivité en période précédant un scrutin.

Cependant, en ce début d'année, je tiens à vous adresser, au nom de l'équipe municipale et en mon nom, **mes meilleurs vœux pour 2026** : que cette nouvelle année vous apporte santé, sérénité et réussite dans vos projets personnels et professionnels.

Bonne lecture.

Adriano Ballarin

*Directeur de la publication :
Adriano BALLARIN*

*Comité de relecture et mise en page :
Commission Communication*

*Rédaction : Élus, services municipaux,
associations, services extérieurs*

*Crédits photos : Mairie de Crespières,
Élus, services municipaux, photos libres
de droit. FLYM.*

*Impression : IMPRIMERIE OFETYP Saint-
Nom-la-Bretèche*

Tirage : 1000 exemplaires

Diffusion : portage en boîtes

Lire sa taxe foncière

Comme chaque année, les avis de taxe foncière sont parvenus dans les boîtes aux lettres début septembre. Parce que ce document peut parfois sembler complexe, nous vous proposons un **éclairage simple** pour mieux comprendre votre feuille d'imposition.



	Commune	Syndicat des communes	Intercommunalité	Taxes spéciales	Taxes ordures ménagères	Taxe GEMAPI	Total des cotisations
Propriétés bâties	Taux 2024	22,97 %	2,47 %	2,56 %	0,59 %	6,92 %	0,22 %
	Taux 2025	22,97 %	1,96 %	2,56 %	0,57 %	6,92 %	0,22 %
	Adresse						
	Base	5575	5575	5575	5575	5575	5575
	Cotisation	1281	109	143	32	386	12
	Cotisation lissée						1963
	Cotisation 2023	1259	135	140	32	379	12
	Cotisation 2024	1281	109	143	32	386	12
	Variation	+ 1,75 %	-19,26 %	+ 2,14 %	0 %	+1,85 %	0 %

Les taxes spéciales comprennent la TSE Grand Paris pour 9 € et la taxe additionnelle spéciale annuelle Île-de-France pour 11 €.

Frais de gestion de la fiscalité directe locale

85

Degrèvement Habitation principale

Degrèvement JA État

Degrèvement JA Collectivité

Montant de votre impôt

2048

○ Taux communal inchangé depuis 2016 :

Hausse des bases de 1,70 % demandée par l'État en 2025. La perte de la taxe d'habitation a été compensée partiellement par l'apport de la taxe foncière du Département soit :

11,86 % (taxe foncière communale)

+ 11,11 % (taxe foncière départementale)

À noter que seuls les propriétaires paient cette taxe. **Les locataires sont exonérés de toute taxe locale.**

○ **Taxe GEMAPI : La Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations** (GEMAPI) est une compétence attribuée aux EPCI (intercommunalités) depuis la loi du 27 janvier 2014. Un exemple supplémentaire de charges nouvelles imposées par l'État.

○ Taxe du Grand Paris et Île-de-France

○ Frais de gestion de vos impôts. SIC !

Adriano Ballarin,
Maire de Crespières

Travaux du futur restaurant rue du poteau logé



Il y a plusieurs mois, la mairie a acheté le bâtiment après la boulangerie. Il comprend l'ancien restaurant « O Petit Bouchon », les 3 appartements attenants et le grand jardin arrière.

Avant le début des travaux, nous avons récupéré un maximum des plantes et arbustes présents dans le jardin pour les planter dans les différents massifs de nos espaces verts.

Depuis octobre 2025, le gros œuvre de la création du nouveau restaurant a commencé. La partie avant sur rue est destinée au café-bar, la partie arrière sur le jardin, au restaurant lui-même qui donnera sur une terrasse. Le coût des travaux est subventionné par le Fond de Concours alloué par la Communauté de Communes Gally-Mauldre et par la Région Île-de-France. La vente des appartements participera également au financement, nous avons déjà signé la promesse de vente de l'un d'eux.

La fin des travaux est attendue pour la fin de l'année 2026.

Agnès Tabary pour la Commission Communication

Changement aux services techniques

Grand changement pour notre service technique avec le **départ à la retraite de Fabien Duval**, responsable du service, **après 35 ans à Crespières** le 1^{er} décembre dernier. Nous le remercions sincèrement pour son **investissement sans faille** depuis toutes ces années au service des habitants. Son **engagement avec les élus** dans le label Villes & Villages Fleuris nous a permis de recevoir de nombreuses récompenses.

Il est remplacé à ce poste par Jean-Charles Martin arrivant de Vanves. Ancien brigadier, il était responsable des services techniques dans une ville plus importante mais est ravi de découvrir les multiples facettes d'un tel poste dans une petite commune aussi dynamique que Crespières. Nous lui souhaitons la bienvenue !

Agnès Tabary pour la Commission Communication

Collecte des sapins



Les services techniques de la commune ramasseront vos sapins aux dates suivantes :

- **Mercredi 14 janvier 2026,**
- **Mercredi 21 janvier 2026,**
- **Mercredi 28 janvier 2026.**

Nous vous prions cependant de bien vouloir respecter certaines consignes :

- Sortez vos sapins la veille du ramassage, soit le mardi soir ;
- Veillez à ce que le trottoir soit tout de même praticable pour les piétons après votre dépôt sur la voie publique ;
- Retirez les vis et clous ayant pu aider à faire tenir votre sapin sur son socle ou les pieds en plastique.

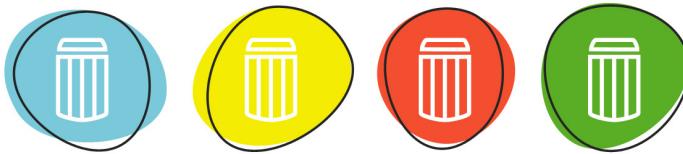
Passées ces dates, vos sapins seront à déposer **directement en déchetterie**. Tout dépôt sur la voie publique sera puni d'une amende, comme l'indique l'arrêté municipal permanent n°2024-P-11-097.

Les sapins de Noël sont broyés au dépôt de branches municipal. Cela fournira un paillis utilisable sur la commune.

Merci de votre implication.

La Commission Communication

Collecte des déchets : changement de gestionnaire et de prestataire



Depuis le 1^{er} janvier 2026, La Communauté de Communes Gally Mauldre (CCGM) prend en charge la gestion de la collecte des déchets pour les 11 communes qui la composent. Le SIEED n'a donc plus la charge de cette mission à partir de cette date. La société **SEPUR** est notre nouveau prestataire.

La CCGM a mis à disposition des communes, dès la fin du mois de décembre 2025, le **calendrier de collecte couvrant l'année 2026**. Ce document réunit l'ensemble des informations concernant les collectes en porte-à-porte, les consignes de tri, l'accès aux déchetteries, les encombrants, le point d'apport volontaire verre, ainsi que les modalités de commande de bacs.

Vous trouverez à l'accueil de la mairie la version papier. La version numérique est accessible sur le site Internet de la CCGM, rubrique « Collecte des déchets », « Espace usagers », et vous a été transmise par newsletter. www.cc-gallymauldre.fr/dechets

Bacs de collecte

Ils restent identiques. Si vous souhaitez les remplacer vous pouvez en faire la commande sur le site de la CCGM www.cc-gallymauldre.fr/dechets > Espace usagers

Consignes de tri

Elles restent inchangées. Toutes les informations et les documents sont disponibles sur le site de la CCGM : www.cc-gallymauldre.fr/article/consignes-de-tri

Nous rappelons à cette occasion que les « **lingettes** » de tout type doivent être jetées dans le bac à déchets ménagers et **surtout pas** dans les toilettes. Notre station d'épuration est largement impactée dans son fonctionnement par ces déchets indésirables.

Jours de collecte

Ils restent inchangés jusqu'à fin décembre 2026.

Déchets ménagers : tous les mercredis matin.

Emballages : tous les mercredis matin.

Verre : en point d'apport volontaire : Place des marronniers (près du cimetière).

Encombrants : toujours sur rendez-vous auprès de la SEPUR au 01 30 79 31 70. Limité à 2 collectes et maximum 6m³ par an.

Déchetterie

Grâce à une convention passée entre la CCGM et SQY, les crespiéros auront accès à la **déchetterie de Thiverval-Grignon** et les professionnels à celle d'Élancourt.

- Pour les particuliers :**

Les habitants de Crespières auront accès à la déchetterie de Plaisir située à Thiverval-Grignon, Lieu-dit du Pont Caillou.

L'accès à la déchetterie se fait grâce à la **Carte déchets**. Pour l'obtenir, remplissez le formulaire sur le site de SQY www.saint-quentin-en-yvelines.fr/vivre-ici/dechets/carte-dechets ou demandez-le directement à l'accueil de la déchetterie.

Avant de vous rendre sur place, pensez à consulter le règlement des déchetteries de SQY et à vérifier les jours et horaires d'ouverture sur www.saint-quentin-en-yvelines.fr/vivre-ici/dechets/dechetteries.

- Pour les professionnels :**

Les professionnels dont l'entreprise est **située à Crespières** ont accès à la déchetterie d'Élancourt, ZA des Côtes, Rue Jean Monnet. La facturation trimestrielle est établie directement par SQY.

L'accès à la déchetterie se fait grâce à la **Carte déchets**. Pour l'obtenir, remplissez le formulaire sur le site de SQY www.saint-quentin-en-yvelines.fr/vivre-ici/dechets/carte-dechets ou demandez-le directement à l'accueil de la déchetterie.

Avant de vous rendre sur place, pensez à consulter le règlement des déchetteries de SQY et à vérifier les jours et horaires d'ouverture sur www.saint-quentin-en-yvelines.fr/vivre-ici/dechets/dechetteries.

Attention ! Les professionnels ne sont pas autorisés à déposer leurs déchets le dimanche.

Gestion CCGM

La CCGM a engagé Madame Katy Mussini pour répondre à toutes vos questions. Elle a pris ses fonctions depuis du 1^{er} janvier 2026, sera à votre écoute et veillera au bon déroulement de la gestion des déchets sur toute la CCGM.

Vous pouvez la joindre par mail via gestiondesdechets@cc-gallymauldre.fr.

Agnès Tabary

pour la Commission Communication

Villes et Villages Fleuris : multiples récompenses !

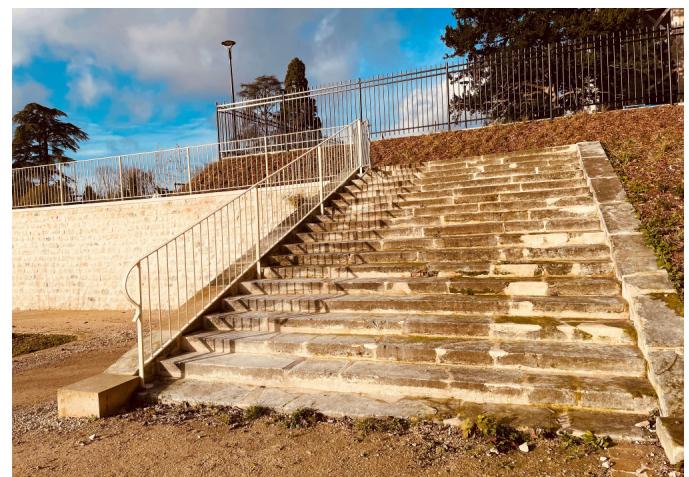
Après le passage du jury régional fin juillet 2025, nous avons eu le grand plaisir d'apprendre mi-octobre 2025, l'**attribution de la Deuxième Fleur**, label de la qualité de la vie de la commune de Crespières.

De plus, au regard du travail mené en termes de fleurissement durable, d'esthétisme, de sauvegarde du patrimoine local et d'animation de la démarche par l'équipe municipale, le jury a souhaité valoriser notre effort en nous attribuant le **Prix du Village Remarquable d'Île-de-France pour l'année 2025**.

Ces deux prix sont la récompense de l'**investissement de tout Crespières**, élus, personnel et habitants depuis plusieurs années, dans l'embellissement du cadre de vie de notre commune.

Le jury a particulièrement apprécié que "loin des clichés du « conservatisme rural », Crespières incarne une **approche à la fois sensible et innovante**, menant avec douceur et élégance une transition écologique adaptée à son territoire". Il a souligné que "la municipalité et ses agents communaux ont su démontrer qu'il était **possible de concilier tradition et modernité**, pour un cadre de vie à la fois préservé et ambitieux. Il salue la création de nombreux espaces naturels en ville, offrant aux habitants des **lieux de ressourcement paysagers et apaisants**".

Le jury a été impressionné par le professionnalisme, la réactivité de l'équipe municipale et son adaptation aux découvertes faites lors du chantier du parc avec la mise en valeur et la réfection du lavoir et du grand escalier de pierre.



Notre engagement alliant concertation citoyenne, mise en valeur du patrimoine et recherche constante d'amélioration avec les moyens financiers d'un village, font de Crespières le village remarquable récompensé aujourd'hui.

Nous avons reçu ces deux prix au Conseil Régional d'Île-de-France, accompagnés de notre ancien directeur technique Fabien Duval parti à la retraite en novembre et de son successeur, Jean-Charles Martin, prêt à relever le défi d'une troisième fleur !

Nous remercions vivement tous les acteurs à nos côtés dans cette belle aventure, élus, agents municipaux, habitants. L'implication et la confiance qu'ils nous témoignent sont très encourageants pour nous. C'est ensemble que nous souhaitons maintenir ce niveau d'excellence et améliorer encore le cadre vie de Crespières en continuant la quête de nouvelles récompenses du label VVF qui sont autant de reconnaissance de notre travail au service de chacun pour un village encore plus beau.

Agnès Tabary,
pour la Commission Communication



Projet MOBILIS : Crespières une circulation apaisée



L'installation des différents panneaux, miroirs, radars et nombreux marquages touche à sa fin. L'objectif recherché est de réduire la vitesse à 30 km/h, les nuisances sonores et de parvenir à une mobilité douce dans notre village.

De plus, des supports vélos ont été récemment installés dans plusieurs endroits du village :

- Place de la mairie (comme indiqué dans le bulletin municipal 62),
- Maison des associations,
- Parc des tournelles (les vélos n'étant pas autorisés dans le parc),
- Maison de santé et pharmacie.

Nous vous remercions de **respecter et faire respecter ces gestes simples pour assurer la tranquillité de tous.**

Christian Bézard,
pour la commission DDEM

Des places de covoiturage à Crespières !

Vive le covoiturage !

Le covoiturage constitue une manière simple et efficace de rendre nos déplacements plus agréables et plus responsables. Il permet notamment :

- De réduire ses dépenses
- De limiter les émissions de gaz à effet de serre
- D'augmenter ses chances de trouver une place de stationnement (moins de véhicules en circulation, moins de places à chercher)
- De favoriser les rencontres et l'entraide entre habitants.

Deux places réservées au covoiturage sur la RD307

La RD307 est l'axe structurant de notre Communauté de communes.

Afin de faciliter la prise en charge ou la dépose d'un passager, **deux emplacements dédiés au covoiturage ont été créés :**

- un de chaque côté de la route,
- signalés pour être immédiatement identifiables.

Nous vous remercions de **respecter cette signalisation** et de **ne pas utiliser ces places pour du stationnement classique**. En cas de non-respect, nous serons contraints d'appliquer le Code de la Route et de verbaliser.



Une expérimentation à l'échelle intercommunale

Pour encourager la mobilité des salariés des entreprises du secteur de Gally Mauldre et **proposer une alternative complémentaire aux transports en commun**, la Communauté de Communes a lancé une expérimentation du covoiturage sur l'ensemble du territoire.

Le choix s'est porté sur **Karos, l'application n°1 du covoiturage pour les trajets domicile-travail**. Pour plus de renseignements, consultez le site de la Communauté de Communes.

Laurence Rousselet,
pour la commission DDEM

Île-de-France Mobilités arrive à Crespières

La politique cyclable d'Île-de-France Mobilités, qui finance déjà notre Transport À la Demande (TAD) pour les gares de Plaisir et de Saint-Nom-la-Bretèche, s'articule autour de **3 principaux services** :

- **Le déploiement de Parkings Vélos** en gares, avec l'objectif d'atteindre les 140 000 places de stationnement vélo aux abords des gares et stations d'ici 2030,
- Des **aides financières à l'achat de vélos**, pouvant aller jusqu'à 50% du prix d'achat, pour inciter les Franciliens à franchir le pas,
- Un **service de location de vélo**, Véligo Location, qui a permis sur Paris et sa petite couronne, de louer des vélos à assistance électrique, ou vélos cargos afin de tester ce mode de déplacement.

À compter du 1^{er} janvier 2026, Cyclonova sera opéré par **Île-de-France Mobilités** avec l'objectif de **développer cette offre** sur la grande couronne parisienne **en commençant par le département des Yvelines**.

Nous avions rencontré cet organisme issu du « Véligo parisien » lors de l'Université des Maires en octobre dernier. Île-de-France Mobilités nous avait annoncé la création de sept « Maisons du Vélo Mobile » en test pour les 3 premiers mois de l'année 2026 sur les Yvelines.

Dans la suite logique de notre travail sur la circulation douce sur notre commune, Crespières a postulé et a été retenue pour recevoir **2 fois par mois** sur l'esplanade de la mairie, une de ces 7 « **Maison du Vélo Mobile** ».

Cette intervention bi-mensuelle est **entièrement gratuite**. Une équipe viendra avec son bungalow de 50 m² pour vous présenter tous les **vélos à assistance électrique** de son catalogue. Vous pourrez ainsi les essayer librement. Si vous le souhaitez, vous pourrez louer le vélo de votre choix à hauteur de 40€/ mois pour 6 mois maximum.

L'idée est de vous faire découvrir ce **nouveau mode de circulation** et de vous permettre de le tester à moindre coût en choisissant les modèles les mieux adaptés à vous et votre famille.

Une bonne occasion pour choisir en connaissance de cause ce qui vous conviendra le mieux par la suite. Ce local « ambulant » disposera d'un **espace réparation pour les vélos** loués mais également pour vos propres vélos. Tout cela sans aucun frais pour vous.

Alors venez nombreux choisir votre vélo, le tester et pourquoi pas, acquérir un vélo à assistance électrique en profitant de l'aide financière de la région Île de France. C'est à vous!

Agnès Tabary,
pour la Commission DDEM



DATES DE PRÉSENCE À CRESPIÈRES :

- Jeudi 15 janvier 2026
- Jeudi 29 janvier 2026

Forts baptismaux

Les fonts baptismaux de notre église sont installés depuis sa rénovation à droite dans le cœur de notre église devant la statue de la Vierge.

Malheureusement, la pose de ceux-ci directement sur le sol en pierre a permis des remontées de sel dans les parties basses. Le piédestal a été affaibli et même complètement fissuré depuis fin 2024.

La Commission Patrimoine a donc entrepris début 2025 la recherche d'entreprises spécialisées dans la restauration des biens culturels. Après l'analyse de plusieurs propositions, ce sont les Ateliers Giordani situés à Sotteville-lès-Rouen qui ont été retenus.

La dépose des fonts baptismaux a eu lieu le vendredi 19 septembre. Les ouvriers ont utilisé un palan pour arriver à soulever la vasque sans l'endommager, puis le pied.

La repose après restauration a eu lieu le lundi 15 décembre. Pour éviter toutes nouvelles remontées capillaires, un feuillard de plomb a été installé avant la repose. Après échanges avec le Père Prouteau, il a été décidé de repositionner le baptistère à l'entrée de l'église, sous le tableau du baptême du Christ.

La préservation de notre patrimoine est une attention permanente de notre équipe municipale.

Christian Bézard et Agnès Tabary, pour la commission patrimoine



Subvention

Le 26 septembre, le Conseil Départemental a décidé d'allouer à notre commune une subvention d'un montant de **10 347 € d'investissement** dans le cadre de la politique départementale d'aide aux collectivités pour la restauration des patrimoines historiques au titre des édifices en péril non protégés, pour la restauration du lavoir et de l'escalier monumental du Parc des Tournelles.

Nous tenons à remercier le Conseil Départemental qui, malgré la conjoncture, a accepté de nous aider pour protéger ce nouveau patrimoine de Crespières.

Agnès Tabary, pour la commission patrimoine

Le Conseil Municipal des Enfants : une fin d'année 2025 pleine de cœur et d'élan

Cette fin d'année 2025 aura décidément été **marquée par l'énergie et la générosité** du Conseil Municipal des Enfants. **Dès la rentrée**, l'enthousiasme était déjà bien installé : les jeunes conseillers, impatients de reprendre, demandaient avec un sourire pressé « *C'est quand la prochaine réunion ?* ». Leur motivation n'a cessé de se confirmer au fil des semaines.

Leur premier temps fort fut leur participation aux deux inaugurations du Parc :

- Le 30 août, aux côtés des Crespiéros lors d'un moment convivial et chaleureux.
- Le 22 septembre, en présence des élus. Après des discours un peu longs pour les plus jeunes, les petits fours ont permis de redonner un peu de courage à l'assemblée !

Le 7 octobre, les conseillers ont présenté avec beaucoup de sérieux leurs projets de mandat devant le Conseil municipal. Une étape importante, qu'ils ont franchi avec assurance et fierté.

Les réunions suivantes ont été consacrées à la préparation des nombreux rendez-vous de fin d'année, auxquels ils ont participé avec un **sens du collectif qui force l'admiration** :

- **11 novembre** : les conseillers ont lu un extrait de *La Symphonie héroïque* de Henry-Jacques (*L'Inoubliable*, 1921) lors de la cérémonie commémorative, puis ont aidé au service avec beaucoup d'application lors du pot donné au Presbytère.
- **16 novembre** : un loto de la ludothèque organisé main dans la main avec l'équipe de la ludothèque, dans une ambiance très joyeuse.
- **30 novembre** : une belle brocante des enfants, où chacun a pu vendre jouets, livres et vêtements. Grâce à la location des tables et à la buvette tenue par le CME, **550 € ont été récoltés au profit d'Imagine for Margo**, engagée dans la lutte contre le cancer des enfants.
- **13 décembre** : un stand très apprécié au marché de Noël, où les jeunes conseillers ont vendu de jolies créations réalisées par les élèves de l'école, au bénéfice de Le Rire Médecin. Un grand merci aux enseignantes pour leur mobilisation !

À travers toutes ces actions, les jeunes conseillers ont montré une générosité, une envie d'agir et une présence qui font chaud au cœur. **Leur engagement, spontané et sincère, est un véritable exemple pour nous tous.**

Quel bonheur de les voir grandir au service des autres... et vivement 2026 !

Myriam Guilmet, référente du CME

Si vous souhaitez écrire aux jeunes conseillers : cme@crespieres.fr

Pour la Commission Scolaire, Enfance, Jeunesse

Retour en images

Cérémonie du 11 novembre



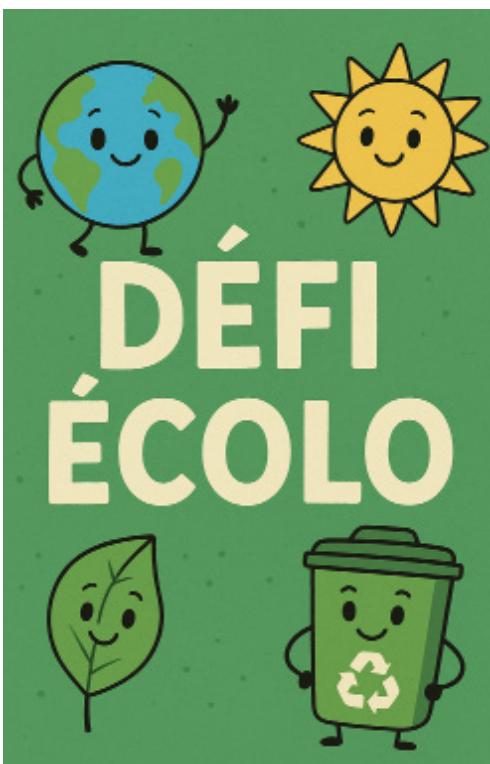
Brocante des enfants



Marché de Noël



Défi écolo



Eau

Fermer le robinet pendant qu'on se brosse les dents 

Énergie

Ne pas utiliser de sèche-cheveux, sèche-linge ou autres appareils énergivores pendant 24h 

Alimentation

Ne rien jeter : cuisiner les restes ou les épluchures 

Déchets / Réduction / Recyclage

Ramasser 10 déchets dans la nature ou sur le trajet du jour 

Nature et biodiversité

Passer 10 minutes à observer la nature sans bruit ni téléphone 

Mobilité

Organiser un covoiturage ou une balade partagée 

Consommation responsable

Échanger ou prêter un objet plutôt que d'en acheter un 

À vous de relever le défi !

Kereen Neukermans, sacrée championne départementale UFOLEP de GRS et belle performance au régional

Le week-end du 15 et 16 novembre 2025, la ville de Houilles accueillait le championnat départemental UFOLEP de Gymnastique Rythmique et Sportive. À cette occasion, Kereen Neukermans, nouvellement Crespiéroise et licenciée au club de GRS des Clayes-sous-Bois, engagée en Excellence 13-14 ans, s'est brillamment imposée en décrochant la **1^{ère} place avec une note de 26,30 sur 30**.

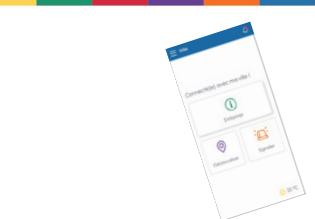
Cette compétition se distinguait par une particularité importante : les deux enchaînements – ballon et main libre – étaient cumulés pour une note globale unique, exigeant **précision et régularité** sur l'ensemble des passages. **Kereen a relevé ce défi avec talent, présentant des prestations fluides, expressives et techniquement solides.**

Grâce à cette victoire départementale, Kereen s'est qualifiée pour les **championnats régionaux UFOLEP**, qui se sont déroulés à Plaisir le week-end du 29 et 30 novembre 2025. Lors de cette étape, elle a livré une très bonne prestation, mais a terminé 8^e sur 16 participantes, ce qui ne lui permet pas de se qualifier pour les championnats nationaux à Gennevilliers les 24 et 25 janvier 2026.

La municipalité tient à féliciter chaleureusement Kereen pour son engagement et la qualité de sa remarquable performance, et l'encourage à poursuivre ses efforts pour les prochaines compétitions.



Téléchargez CiVox
et restez connecté à votre ville !



C'est simple !

1- Téléchargez l'application Civox sur votre smartphone.



2- Sélectionnez votre ville.

3- Retrouvez toutes les informations utiles à votre disposition.

JEUNESSE

Crèche à 2 pas



À l'occasion des fêtes de fin d'année, les enfants de la micro-crèche à 2 pas de Crespières ont réalisé de **belles activités sur le thème de Noël**, accompagnés de l'équipe et de notre référente animation enfance. Chaque enfant a également eu le plaisir de recevoir un cadeau choisi avec soin, respectueux de la planète et adapté à son âge.

À partir de cette année 2026, les enfants auront la joie de recevoir une **intervenante musicale tous les deux mois**, pour un moment d'éveil rythmé et plein de découvertes.

Enfin, nous vous informons que les **attribution de places** au sein de la micro-crèche, **pour le mois de septembre 2026**, débuteront au cours de ce premier trimestre. Rendez-vous sur le site www.crechea2pas.fr rubrique Pré-inscription pour faire votre demande.

La Crèche à 2 pas



*Rejoignez-nous
pour un moment ludique !*

SOIRÉE JEUX DE SOCIÉTÉ

OUVERT À TOUS, DE 7 À 99 ANS.

Inscription par mail à ludocrespieres@gmail.com



VENDREDI 16 JANVIER
À partir de 20h au Presbytère de Crespières



LE DÉPARTEMENT, PREMIER PARTENAIRE DES COMMUNES

Le **Département des Yvelines** co-finance les équipements municipaux pour améliorer le **cadre** et la **qualité de vie** des habitants.

Santé, éducation, culture/sport, solidarité, mobilité, environnement... autant de domaines dans lesquels le Département soutient et accompagne les **projets locaux**.



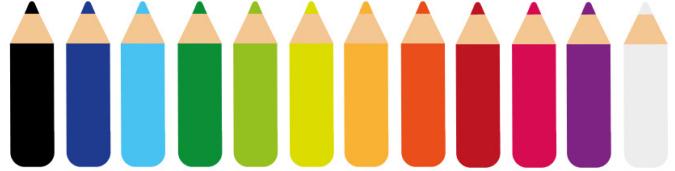
Yvelines
Le Département

Inscription à l'école, enfants nés en 2023

Pour répondre à la demande de l'Inspection Académique sur les effectifs attendus pour la **rentrée scolaire de septembre 2026**, nous avons besoin de connaitre le plus tôt possible les nouvelles inscriptions.

Aussi, si vous êtes parent d'un enfant né entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2023, rendez-vous **dès maintenant et avant le 27 février 2026**, à l'accueil de la mairie pour inscrire votre enfant en 1^{ère} année de maternelle (petite section de maternelle) avec les documents suivants :

- Le livret de famille,
- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois,
- Le carnet de vaccination de l'enfant,
- La fiche d'inscription complétée (disponible sur le site internet www.crespiers.fr/cole ou à l'accueil de la mairie).



Même démarche pour les enfants nouvellement arrivés ou arrivant sur la commune et devant s'inscrire en maternelle ou en élémentaire.

Ces inscriptions en janvier et février sont essentielles pour bien préparer l'accueil de vos enfants mais aussi pour échanger avec l'Inspection Académique et **soliciter le maintien de nos huit classes**.

Marielle Lammens,
pour la commission Scolaire

Dates de fermeture 2026 de l'Accueil de Loisirs

Chers parents,

Nous vous informons que l'Accueil de Loisirs fermera aux dates suivantes :

- **Vacances de printemps** : Du lundi 27 avril au dimanche 3 mai 2026,
- **Vacances d'été** : Du lundi 27 juillet au mardi 18 août 2026 inclus,
- **Vacances de décembre** : Du lundi 28 décembre 2026 au dimanche 3 janvier 2027.

*C'est les
vacances !*

Comme toujours, un mail vous sera envoyé par la Communauté de Communes Gally-Mauldre pour vous informer des créneaux d'inscription.

Nous vous rappelons que pour renforcer la qualité des services de vos centres de loisirs, la Communauté de communes Gally Mauldre a créé un Espace famille, via une plateforme dématérialisée, pour gérer les activités de vo(tre)s enfant(s) les mercredis et les vacances scolaires.

Merci de votre compréhension.

Kévin Neukermans,
Directeur de l'Accueil de Loisirs

La course du muscle



Le mardi 2 décembre, l'école Émilie du Châtelet, dans le cadre du Téléthon, a organisé une **course du muscle**. Tous les élèves, de la petite section de maternelle au CM2 se sont mobilisés et ont couru autour de l'école, accompagnés de leurs enseignantes et d'une animatrice. Les parents sont venus en nombre pour sécuriser le parcours et surtout soutenir leurs enfants.

Un grand bravo à tous les participants ! Et un grand merci aux parents d'élèves pour leur générosité, cette année, **3 115,50€ de dons ont été collectés** !

Marielle LAMMENS,
pour la Commission Scolaire

Des médaillés au cross CM2/6^{ème}

Le 16 octobre dernier avait lieu le **cross inter-degrés** annuel du collège de Feucherolles. Dans le cadre de la **liaison CM2/6^{ème}**, tous les élèves de CM2 des villages de Feucherolles, Chavenay, Davron, Saint-Nom-la-Bretèche et Crespières ont été invités à y participer.

Les jeunes crespiéroises et crespiéros ont défendu les couleurs de leur école. Un grand bravo à tous, et en particulier aux **5 médaillés de notre commune**.

Marielle LAMMENS, pour la Commission Scolaire

Pédibus



Avec Mobilécool, créez vos lignes Pédibus facilement

Association Prévention Maïf
0:12 abonnés

S'abonner

Partager Télécharger Enregistrer ...

Le 7 octobre dernier, les enfants de la ligne C du **Pédibus** avaient participé à un tournage vidéo de promotion, organisé par **notre partenaire "Association Prévention Maïf"**. La vidéo est en ligne sur leur chaîne Youtube mais également sur notre site internet www.crespières.fr.

Marielle LAMMENS, pour la Commission Scolaire

Le Pédibus de Noël

lignes C et D,

le 18 décembre 2025



Retour sur le loto spécial jeux de société : un après-midi plein de rires et de surprises

Dimanche 16 novembre, la maison des associations a résonné des éclats de rire et des exclamations des passionnés de jeux de société lors du **loto spécial organisé par la mairie**. Près de 60 participants, petits et grands, se sont retrouvés pour partager un **moment ludique** à l'approche des fêtes de fin d'année.

Dès l'annonce du premier numéro, **l'excitation était palpable** : cartons en main, chacun espérait repartir avec un jeu qui lui ferait plaisir. Familles, amis et joueurs aguerris ont plongé avec enthousiasme dans l'aventure, dans une chaude ambiance.

Des lots pour tous les goûts

Tout au long de l'après-midi, plus de 20 jeux soigneusement sélectionnés ont trouvé preneurs. Des classiques indémodables comme *Monopoly*, *Time's Up* ou *6 qui prend*, aux succès du moment comme *Code Names*, chacun a eu l'occasion de remporter un trésor ludique. Le clou de la journée fut le tirage des « super lots » : *Jumanji*, *Les Aventuriers du Rail*, *Mastermind*... et, grande surprise, le *Jeu de la Plaine de Versailles*, à découvrir dès maintenant à la ludothèque !

Une ambiance chaleureuse et conviviale

Au-delà du jeu, ce loto a été l'occasion de se retrouver et de **partager un moment de complicité**. Une buvette, avec des gâteaux maison, a permis aux participants de se détendre entre deux tirages. Petits et grands ont trouvé leur place, mêlant compétition amicale et plaisir de se retrouver ensemble.



Le plaisir de jouer, au-delà des plateaux

Ce loto spécial a prouvé que les jeux de société ne se limitent pas à des cartes et des pions : ils sont surtout un moyen de **créer du lien, de rire ensemble et de passer un moment mémorable** en communauté. Que l'on soit expert en stratégie ou simple curieux, chacun est reparti avec le sourire.

Et bientôt : une soirée jeux pour commencer l'année en douceur !

Pour prolonger cette belle dynamique autour du jeu, **une soirée jeux de société vous attend au Presbytère le vendredi 16 janvier 2026**. Un rendez-vous familial, entièrement gratuit et ouvert à tous, où chacun pourra découvrir de nouveaux jeux, partager un moment chaleureux et profiter d'une soirée placée sous le signe de la convivialité. Une belle occasion de se retrouver et de lancer l'année dans la bonne humeur !

Pour ceux qui n'ont pas pu participer au loto, la ludothèque continue d'accueillir de nouveaux jeux chaque mois, et l'équipe de bénévoles se fera un plaisir de vous guider. Et pour les plus impatients, notez déjà la prochaine date : **dimanche 22 mars après-midi pour le loto traditionnel**. À vos cartons et vos pions !

Myriam Guilmet,
Conseillère municipale

La ludothèque

De nouveaux jeux vous attendent à la ludothèque de Crespières !



Ni Plus Ni Moins

Dans le jeu Ni Plus Ni Moins, la mécanique habituelle des jeux de quizz est chamboulée.

Car cette fois-ci, pour trouver la réponse, il vous faudra retrouver la bonne question parmi plus de 700 questions loufoques !

De 3 à 10 joueurs.

À partir de 12 ans.

Durée d'une partie : 15 minutes.

Mamie Moule Maki

Dans le jeu Mamie Moule Maki, remplissez vos catégories en 2 minutes chrono !

Trouvez les meilleures réponses à des catégories insolites et défendez-les auprès de tes adversaires.

De 2 à 8 joueurs.

À partir de 16 ans.

Durée d'une partie : 30 minutes.



Horaires :

Mercredi de 16h30 à 18h

Vendredi de 16h45 à 18h

Les 1^{er} samedis du mois de 16h à 17h30
rue Saint-Martin 78121 Crespières

Au rez-de-chaussée de l'école de musique

Branle-Bas de Wombat

Chacun tire au sort une identité secrète de bon ou de mauvais wombat. Puis tout le monde ferme les yeux. Les gentils wombats construisent des tours, tandis les mauvais les empêchent. Une fois le temps écoulé, tout le monde ouvre les yeux, on discute et on vote pour déterminer qui est un mauvais wombat.

De 3 à 6 joueurs. À partir de 7 ans.

Durée d'une partie : 15 minutes.



Château Combo

Construisez un tableau gagnant en recrutant la meilleure combinaison de 9 personnages. Pour ce faire, gérez bien votre or, vos clés et le placement de vos cartes, tout en utilisant au mieux les effets de vos recrues !

De 2 à 5 joueurs. À partir de 10 ans.

Durée d'une partie : 25 minutes.

ÉCONOMIE LOCALE

Un nouveau taxi à Crespières

JO LE TAXI tire sa révérence après 7 ans de bons et loyeux services. Nous lui souhaitons une bonne continuation.

Il est remplacé par Vincent, 48 ans. Taxi depuis plus de 15 ans sur la commune du Pecq, il a souhaité se rapprocher de son domicile afin d'exercer à Crespières une activité qu'il connaît bien.

Son objectif est d'**offrir à la population locale une solution de transport fiable, sécurisée et agréable**.

Quelques points clés concernant ses services :

- **Disponibilité** : 24h/24 et 7j/7 pour répondre à vos besoins de transport.
- **Services personnalisés** : Prestations adaptées (transports médicaux, aéroport, gares, sorties, etc.).
- **Engagement local** : En tant qu'acteur du territoire, Vincent s'investit pour offrir un service de qualité à nos concitoyens.

Ce taxi est **conventionné**.

TAXI VINCENT : 06 31 02 30 96

Et si votre bien-être commençait... par vos pieds ?

Ils nous portent, nous déplacent, nous ancrent. Souvent oubliés, parfois négligés, nos pieds sont pourtant de véritables centres d'information et de régulation. À chaque pas, ils absorbent les chocs, ajustent notre posture, influencent notre équilibre et notre vitalité.

Eau&Forme
La Forme Eau'trement !

Prendre soin d'eux, ce n'est pas un détail : c'est un moyen simple et puissant de soutenir tout notre organisme.

Dans un quotidien où le stress, la fatigue et les habitudes rapides s'installent, redonner de l'attention à nos pieds devient un acte de prévention, un moment de recentrage, une porte d'entrée vers un mieux-être durable.

LA RÉFLEXOLOGIE PLANTAIRE : UN SAVOIR ANCIEN POUR LES BESOINS D'AUJOURD'HUI

Inspirée de pratiques millénaires (égyptiennes, indiennes ou encore asiatiques), la réflexologie plantaire repose sur une idée essentielle : chaque zone du pied correspond à un organe, une glande ou une partie du corps. En stimulant ces points réflexes, on favorise la détente, l'équilibre nerveux, la circulation, la digestion, le sommeil, la régulation hormonale et bien d'autres mécanismes essentiels.

C'est une méthode douce, non invasive, qui permet d'apaiser les tensions et de rééquilibrer l'organisme en profondeur. Un véritable travail d'écoute et de précision, où le pied devient une carte précieuse pour comprendre ce qui se joue dans le corps.

La réflexologie devient un outil d'observation, de régulation et de soutien. Un moyen de restaurer une relation plus stable et plus juste à son corps, à son énergie, à son rythme.

Chez Eau & Forme : une approche précise, humaine et globale

Au centre Eau & Forme, la réflexologie est proposée par Marine, ancienne infirmière aujourd'hui spécialisée dans l'accompagnement global de la personne. Forte de son expérience du soin et d'une compréhension fine du fonctionnement du corps, elle a choisi de faire du pied son principal point d'entrée pour lire, réguler et soutenir l'organisme.

Elle intervient notamment sur :

- **le stress et la fatigue,**
- **les troubles du sommeil et de la digestion,**
- **les douleurs articulaires et musculaires,**
- **les troubles féminins & régulation hormonale** : ménopause, péri-ménopause, cycles irréguliers, douleurs menstruelles,
- **la gestion du poids** (mécanismes physiologiques, hormonaux, émotionnels et comportementaux),
- **la préparation et la récupération liées à la pratique sportive.**

Son accompagnement mise sur la précision, la cohérence et l'écoute bienveillante, pour permettre à chacun de retrouver énergie, équilibre et confort au quotidien.

Et pour compléter cette écoute du corps : les massages bien-être du centre au bol kansu

Au-delà du simple massage, le massage au bol kansu est une véritable invitation au lâcher prise.

Réalisé avec un petit bol en alliage de métaux, il harmonise les énergies, apaise le mental et procure une détente profonde dès les premières minutes.

Nos praticiennes Véronique et Marion utilisent des gestes doux et enveloppants, combinés à la magie du bol, pour alléger le corps, calmer le stress et réchauffer le cœur.

Une pause bienfaisante qui commence par les pieds... et rayonne dans tout votre être.

Eau & Forme

Chemin de Boissy 78121 Crespières

eauetforme@gmail.com - 06 79 88 58 62 - eauetforme.fr

Aureglia & Fils

Pour cette fin d'année, **nous vendons nos rillettes fabriquées à partir de nos poules bio** selon la recette traditionnelle du Mans (composition : viande et gras de poules, sel de Guérande, poivre, oignon - pot verre : 200g - DLC : 2027) **au prix de 8 €, nature ou espelette.**

Une permanence de vente directe existe tous les samedis de 9h30 à 13h et de 15h à 18h toute l'année. La ferme se trouve à la sortie de Crespières, sur la RD 307 en direction de Mareil-sur-Mauldre.

Vous y trouverez tous les légumes de saison, des yaourts "maisons" et les fameux oeufs ultra-frais de nos poules élevées en plein air.



Lieu-dit Les Beurres, RD 307
78121 Crespières
joel.aureglia@outlook.fr
06 78 20 97 07

Pizza Umberto



Retrouvez votre pizzaïolo chaque lundi rue de Moncel de 16h30 à 20h30. Pizza Umberto est entreprise familiale créée en 1989, qui réalise des pizzas artisanales à pâte fine.

Nouveauté : votre commerçant est désormais sur les réseaux sociaux. Retrouvez-le sur Instagram (pizza.umberto) et Facebook (Pizza Umberto) pour avoir toutes les informations pratiques. C'est aussi le meilleur moyen de tout savoir sur la pizza du moment, une recette éphémère qui met en valeur des produits nobles et de saison !

Commandez au 06 61 41 21 92

Seule aux commandes d'une cuisine du quotidien

À 24 ans, Manon crée *MaBoush*, un FoodTruck installé à la ferme Les Deux Gourmands, à Crespières. *MaBoush* est né d'une envie simple : proposer une cuisine maison, accessible et curieuse, pensée pour le quotidien.

Les plats évoluent au fil des saisons et des inspirations. Des recettes chaleureuses, parfois revisitées, à consommer sur place ou à emporter, avec l'envie de faire simple, juste et gourmand. Chez *MaBoush*, rien n'est figé, ainsi la carte change régulièrement, et il y en a pour les petits et les grands.

MaBoush est un lieu de passage, propice aux échanges et aux moments partagés. Le projet s'inscrit dans un rythme régulier, tout en se laissant la liberté d'évoluer : certaines soirées, certains dimanches, des temps à imaginer au fil de l'année et de ses festivités.

Les vendredis de 12 à 15h et les samedis de 12h à 19h
certains soirs et dimanches - [@foodtruckmaboush](https://www.instagram.com/foodtruckmaboush)



Pôle Aménagement, environnement, Développement économique, service instructeur des Autorisations du droit des sols

Dès sa création le 1^{er} janvier 2013, la Communauté de communes Gally Mauldre s'est dotée d'un **service commun d'instruction des autorisations des droits des sols**, au centre intercommunal d'accueil et de gestion du droit des sols à Feucherolles, fruit de la fusion des services communs préexistants sur le territoire.

Ce pôle regroupe ainsi les instructeurs auparavant en poste dans les communes membres de Gally Mauldre. Cette **mutualisation** permet de traiter en équipe les dossiers des 11 communes membres, sous des **délais plus rapides**, et grâce à la proximité des lieux, d'**échanger facilement** avec les personnes dédiées à votre dossier.

La création d'un service commun dédié à l'instruction des autorisations du droit des sols (ADS) permet d'**assurer des économies d'échelle** et de **mutualiser les moyens**, de **faciliter l'organisation et la répartition géographique** des instructeurs. Il permet d'améliorer l'**observation de l'évolution urbaine et rurale du territoire communautaire** et de pouvoir développer une **culture commune** en matière de sécurisation des actes juridiques, de qualité architecturale et d'insertion dans le milieu environnant des projets d'urbanisme. Cette nouvelle organisation apporte donc un meilleur service de qualité et de proximité, **sans surcoût pour le contribuable** puisqu'aucun impôt supplémentaire n'a été créé ni augmenté pour la mettre en place.

L'adhésion de la commune au service commun ne modifie pas la compétence et les obligations du Maire en matière d'urbanisme. Le Maire reste responsable de la délivrance des actes, de l'accueil de ses administrés et de la réception des demandes.

Les agents de la Communauté de communes Gally Mauldre sont missionnés afin de veiller au contrôle de la conformité des demandes déposées en Mairie, aux règles locales d'urbanisme (PLU, PPR, etc.). Au terme du processus d'instruction, parfois très complexe, le Maire de la commune délivrera un arrêté (accord ou refus).

Vous avez besoin d'aide pour constituer un dossier d'urbanisme ? Le pôle Pôle Aménagement, environnement, Développement économique vous reçoit sur rendez-vous.

La Communauté de Communes Gally-Mauldre



Prise de rendez-vous obligatoire :

01 30 55 12 69 ou
secretariat-urba@cc-gallymauldre.fr

Lieu du rendez-vous :

43 Grande rue 78810 Feucherolles

Horaires d'ouverture

Mardi, mercredi et jeudi de 9h à 12h
 Vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

Permanences de 9h à 12h :

Samedis 10, 17, 24 et 31 janvier 2026

Samedis 7 et 14 février 2026

Samedis 14, 21 et 28 mars 2026

Samedi 11 avril 2026

Samedi 30 mai 2026

Samedis 6, 13, 20 et 27 juin 2026

Samedi 4 juillet 2026

Samedis 5, 12, 19 et 26 septembre 2026

Samedis 3 et 10 octobre 2026

Samedis 7, 21 et 28 novembre 2026

Samedis 5 et 12 décembre 2026

Soutenez l'Association Patrimoniale de la Plaine de Versailles



L'Association Patrimoniale de la Plaine de Versailles se mobilise **depuis plus de 20 ans** pour **préserver et valoriser le territoire exceptionnel** de la Plaine de Versailles aux portes de Paris.

Elle agit dans **4 domaines clés** :

l'Agriculture, le Territoire, l'Environnement, le Vivre-Ensemble.

L'Association fonctionne avec les cotisations des adhérents, les dons, les subventions de ses partenaires et le temps des bénévoles. Si vous souhaitez la soutenir, **n'hésitez pas à adhérer et faire un don**.

Plus d'informations sur www.plainedeversailles.fr.

Bureau Mobile de l'Étincelle

L'Étincelle est un dispositif départemental dédié aux femmes victimes de violences. Le bureau mobile se déplace à la demande avec un travailleur social de l'Étincelle pour assurer des moments d'écoute, d'aide et d'orientation.

Le bureau mobile se stationnera le mercredi 14 janvier 2026 de 14h à 16h sur la Place de l'église.



Pour plus d'informations : 06 10 40 74 07

Balades thermiques

Rendez-vous les 20, 21 et 22 janvier 2026 pour des balades thermiques sur le territoire de la Communauté de Communes Gally-Mauldre. **Accompagnés de deux conseillers France Rénov'**, vous pourrez parcourir un itinéraire prédéfini pour visualiser les déperditions de chaleur de votre quartier à l'aide d'une caméra thermique.

Une réelle occasion de découvrir, en direct, comment fonctionnent les logements, comment mieux les isoler et réduire ainsi leur consommation d'énergie.

Ces balades sont **gratuites et ouvertes à tous les habitants de Gally Mauldre** :

- **À Bazemont le 20 janvier 2026 à 19h**
- **À Herbeville le 21 janvier 2026 à 19h**
- **À Saint-Nom-la-Bretèche le 22 janvier 2026 à 19h**

Inscrivez-vous maintenant sur le site energies-solidaires.org/les-balades-thermiques-saison-2025-2026.

Permanences de l'Architecte des Bâtiments de France

Vous avez un projet de construction/aménagement/extension sur le territoire de Gally Mauldre et situé en périphérie protégé par les Monuments Historiques ?

La Direction Urbanisme-Environnement vous propose de rencontrer sur rendez-vous, l'Architecte des Bâtiments de France (ABF), aux jours suivants :

- Mardi 13 janvier 2026 au matin
- Mercredi 18 février 2026 au matin
- Mercredi 25 mars 2026 au matin
- Mercredi 15 avril 2026 au matin
- Mercredi 20 mai 2026 au matin
- Mercredi 17 juin 2026 au matin

Prise de rendez-vous obligatoire :

Par téléphone : 01 30 55 12 69

Lieu du rendez-vous :

43 Grande rue 78810 Feucherolles

Permanences France Rénov'

Une question sur la rénovation de votre logement ? Quels travaux réaliser ? Quelles aides financières sont disponibles et où les demander ?

France Rénov' organise des permanences gratuites aux dates suivantes :

- Mercredi 14 janvier 2026 au matin
- Mercredi 11 février 2026 au matin
- Mercredi 11 mars 2026 au matin
- Mercredi 8 avril 2026 au matin
- Mercredi 13 mai 2026 au matin
- Mercredi 10 juin 2026 au matin

Prise de rendez-vous obligatoire :

01 30 55 12 69 ou

c.fournerot@cc-gallymauldre.fr

Lieu du rendez-vous :

43 Grande rue 78810 Feucherolles

Retour sur...

Cérémonie du 11 novembre



Vous étiez nombreux à assister aux commémorations du 11 novembre. Les enfants du CME ont représenté avec brio la jeunesse de Crespières, par leur présence et leur lecture d'un texte de Henry-Jacques tiré de *La symphonie héroïque*. Nous nous sommes ensuite retrouvés au Presbytère pour célébrer nos nouveaux bacheliers.



Repas des séniors

Les séniors de Crespières se sont réunis le samedi 6 décembre au restaurant du Golf de Feucherolles, le 19^{ème}. Ils étaient particulièrement nombreux cette année à profiter d'un bon repas et de la traditionnelle tombola. Jeux de société, vin, cadre photo numérique, il y en avait pour tous les goûts ! Sarah était présente cette année encore et nous a régale de sa belle voix en interprétant des tubes indémodables. Quelques-uns se sont même laissés tenter par un Madison ! Une belle journée sympathique !





Marché de Noël

Dans l'après-midi du samedi 13 décembre, le centre-bourg s'est transformé en village de Noël pour accueillir le Marché de Noël annuel. Produits de bouche, décos et produits artisanaux, tout était prévu pour régaler vos yeux et vos papilles. Le Père Noël était également de la partie et a déambulé dans le marché pour le plaisir de tous.

La bibliothèque a profité de la chaleur du stand du Père Noël et de son acolyte Scoubi pour lire des contes aux enfants. *English in Cressier* nous a enchanté avec une chorale de Noël. Une tombola a été organisée par le Conseil Municipal des Enfants et les gagnants sont repartis avec des cadeaux, dont des lots offerts par nos exposants. Un grand merci à eux pour leur générosité ! Nos animateurs quant à eux avaient imaginé quatre jeux pour occuper les enfants tout l'après-midi.

Les prix du Concours des Maisons de Noël ont été remis aux familles participantes. Bravo aux familles Jacquard, Marin et Moll pour leurs belles décos !

L'événement s'est terminé à 19h en l'église Saint-Martin avec un concert donné par Chorus United Feucherolles et l'association Les Fougères.



VIE DU VILLAGE



Projection du film "Le Lavoir"



Le dimanche 25 janvier, à 16h au Presbytère, venez découvrir le film "Le Lavoir", réalisé par Brigitte Damiens et Christophe Monier.

Charles, 10 ans, rejoint une troupe de théâtre qui répète une pièce se déroulant le 2 août 1914. Ce jour là, onze femmes se retrouvent au lavoir comme tous les matins pour laver leur linge. C'est une journée particulière, l'imminence de la guerre libère la parole dans une atmosphère électrique. L'imaginaire de l'enfant se déploie autour des récits de ces femmes et de la guerre qu'elles évoquent, qui lui paraît à la fois lointaine et effrayante. Il observe avec étonnement les comédiennes dans leur travail corporel et chorégraphique proche de l'abandon impudique.

Inspiré de la pièce "Le Lavoir" de Dominique Durvin et Hélène Prévost, le film met en perspective le processus de création d'une oeuvre théâtrale et tisse un lien de mémoire entre deux époques. Sorti en 2024, il a remporté l'année dernière le **prix de la meilleure musique originale** et le **prix du meilleur montage** au Festival du film SMR13.

Le film sera suivi d'un débat sur la condition féminine en présence de la réalisatrice Brigitte Damiens.

Inscrivez-vous rapidement directement à l'accueil de la mairie, par téléphone au 01 30 54 44 12 ou par mail à accueil@crespières.fr. Une participation libre vous sera demandée à l'entrée.



Les insolites, série 2

L'association **Patrimoine de Crespières et ses alentours** vous invite à marcher et à déambuler dans les rues de Crespières à la découverte de ses « insolites » de la série 2

Réponses : 1) Heurtoir 16 rue du poteau logé; 2) Panneau directionnel 2, rue de Neauphie; 3) Pouille de Grange 3 rue de la Vauverderie; 4) Statue Licorne 19 rue du piège; 5) Cabochon de porte 15 rue de Moncel; 6) Gargouille église côté sud.

1



2



3



4



5



6



Crespières, le murmure du temps

« *C'est dans les villages que le cœur du monde bat le plus fort* » C'est cette citation qu'a choisie Adriano Ballarin, maire de Crespières, pour saluer la parution de ce livre qui retrace l'histoire de notre village, depuis les premières traces de présence humaine jusqu'à aujourd'hui.

Il s'agit d'un **travail de mémoire**, mais aussi de **réconciliation** : entre les générations, les habitants d'hier et ceux d'aujourd'hui. Crespières se transforme, comme partout ailleurs : des familles présentes depuis 30 ou 40 ans laissent peu à peu la place à de nouvelles, elles-mêmes succédant à celles implantées ici depuis plusieurs générations.

Dans un monde où le rythme des mutations s'accélère, il devient essentiel de laisser une trace. Si la mémoire orale s'efface, le livre permet de fixer les souvenirs, d'enraciner l'histoire dans un écrit, en s'appuyant sur des faits attestés par des archives ou documents historiques avec de petites récréations émaillant le récit par l'évocation de souvenirs d'enfance des Anciens du village.

Quatre auteurs embarqués dans une aventure pour un

premier livre consacré à Crespières :

- Isabelle BODIN LAURIOL, des racines familiales au village depuis plusieurs générations ;
- Anne et Hervé WELGAN, habitants du village depuis 35 ans, témoins d'une époque charnière ;
- Corinne PLANTE, installée à Crespières depuis 5 ans, porteuse d'un regard neuf.

Merci aux Crespiérois qui ont acquis les **520 livres édités**. Une prochaine édition pourrait être envisagée suivant la demande.

Lors de notre journée de présentation du livre, certains Crespiérois sont venus nous voir en regrettant de ne pas avoir sorti leurs archives, photos et plans conservés précieusement dans les familles. Nous les avons accueillis avec plaisir car nous poursuivrons notre action de recherches sur l'histoire de Crespières. N'hésitez pas à venir nous voir pour partager vos archives crespiéroises.

Association Patrimoine de Crespières et alentours

À la bibliothèque...



ouvrages pour la prochaine séance, le **31 janvier 2026**.

À la bibliothèque, **on a décoré** : à l'approche de Noël, le samedi 6 décembre, les enfants, dans une ambiance joyeuse, ont accroché boules et guirlandes, collé les stickers sur les fenêtres, colorié les flocons, se sont initiés au pliage des origamis.

Sur le marché de Noël du 13 décembre, deux séances de lecture aux enfants se sont déroulées aux côtés du Père Noël. Minusculette, Petite Flamme et les Marsous ont captivé les petits. En 2026, nous continuerons **les lectures aux enfants, un samedi par mois à 10h**. Elles sont libres et gratuites, ouvertes à tous les enfants de 2 à 7 ans.

À la bibliothèque, **on a plié** : deux séances ont réuni quelques enfants le 6 décembre et le 17 décembre après-midi : des livres se sont transformés en hérissons, des magazines en sapins de papier, des jolies feuilles d'origami en étoiles. Les enfants sont repartis joyeux avec leurs créations.

À la bibliothèque, **on est prêts pour le challenge lecture 2026 !** Cette année, 4 niveaux ont été sélectionnés : 8 livres pour les CE1, 8 livres pour les CE2, 10 livres pour les CM1 et 10 livres pour les CM2. Les inscriptions se font à la bibliothèque, auprès de nos bénévoles lors des permanences (le mercredi de 16h à 18h et le samedi de 10h30 à 12h30). Les enfants ont **jusqu'au 13 juin 2026** pour relever le défi. Les récompenses seront remises lors de la fête du village, le **20 juin 2026**.

L'équipe de la bibliothèque ABC



ABC
ASSOCIATION
BIBLIOTHÈQUE
DE CRESPIÈRES



VILLE DE
CRESPIÈRES

CHALLENGE LECTURE

DU CE1 AU CM2

RELÈVE LE DÉFI !

DU 20/12/25 AU 13/06/26



INFORMATIONS ET INSCRIPTION À LA BIBLIOTHÈQUE

2 ruelle des Bourbiers - abcrespieres@wanadoo.fr

1000 Mains et Merveilles revient en Gally Mauldre !

Au programme : lutte contre le gaspillage, valorisation des objets et préservation des ressources.

Après une première ressourcerie à Saint-Germain-en-Laye, expérience fondatrice qui nous a lancés sur le chemin du réemploi, **nous avons ouvert en juin 2025 une boutique de seconde main** dans la galerie Aushopping Grand Plaisir, entre Flunch et le manège. Ateliers, trouvailles et bonnes affaires : n'hésitez pas à venir nous voir (programme sur notre site web).

Deux ans et demi après la création de l'association, **nous arrivons à Chavenay** ! Ici, pas de boutique, mais **un nouveau centre de collecte et de tri**. Les travaux sont encore en cours, mais nous visons une ouverture des collectes début 2026. Toutes les informations pratiques (quoi, où, quand, comment donner) sont en ligne.

Vous souhaitez devenir bénévole ? Nous avons forcément une mission qui vous correspond. Contactez-nous via le site.

ACTUALITÉ : 1000 Mains et Merveilles est partenaire de la grande collecte de jouets d'Ecomaison et de l'Académie de Versailles. L'école de Crespières y participe, les familles ont été informées. Les jouets collectés seront triés à Chavenay puis revendus à prix solidaire dans notre boutique de Plaisir.

Comme toujours, l'ensemble de nos recettes sert à financer la vie de l'association : salaires, loyers, charges, fournitures, mais aussi l'organisation d'ateliers gratuits au service de tous.

Marion Karam, Présidente fondatrice

www.1000mainsetmerveilles.fr

De nouveau sur les planches !



La **section théâtre** de l'ACAC a repris ses répétitions tous les mercredis de 14h30 à 16h30. Elles sont encadrées par Thomas Justine. Professionnel de la scène, il transmet sa passion aux plus jeunes dans la bonne humeur.

À la rentrée, de nouveaux comédiens et comédiennes sont venus renforcés la troupe mais il n'est jamais trop tard pour commencer. **Grand parleur ou petit timide, du CE1 au CM2, n'hésitez pas à venir découvrir le théâtre en participant à une séance de samouraï ou d'improvisation !**

Pour tout renseignement, vous pouvez écrire à la Présidente de l'association par mail (bjacquard@neuf.fr)

Hélène Guchet pour l'ACAC



DÉFINITIONS :

Une ressourcerie collecte les objets donnés, les trie, les revend à prix solidaire et sensibilise au réemploi.

Le réemploi consiste à réutiliser un objet tel quel (un t-shirt reste un t-shirt), contrairement au recyclage ou au surcyclage.



Cours d'anglais



Hello !

La fin d'année a été joyeuse et variée chez *English in Crespières* !

En plus de continuer à progresser dans la méthode Cambridge, toutes nos classes ont plongé dans une ambiance festive en cette fin d'année : histoires, chants de Noël, création de fameuses Christmas cards, discussions et jeux autour des traditions culturelles de Noël ont rythmé nos dernières semaines.

Par ailleurs, pour la première fois cette année, nous avons créé une **petite chorale de Noël** en partenariat avec Zerrin, une chanteuse et pianiste professionnelle. Nos séances de *English Christmas Carols* ont été accueillies chaleureusement par les Crespiérois. Une quinzaine de petits et grands se sont retrouvés pour apprendre plusieurs chants de Noël (ainsi que leur vocabulaire) dans une **ambiance à la fois studieuse et festive**.

Un grand merci à tous les participants à notre petite chorale festive ainsi qu'à ceux qui sont venus nous écouter lors du marché de Noël de Crespières ! **We had so much fun !**

Nous recommencerons l'aventure l'année prochaine! Stay tuned ! :)

Les élèves de 'English in Crespières' se joignent à moi pour souhaiter aux Crespiérois et aux Crespiéroises un **Happy New Year 2026 !!!**

Carolyn Miller-Jupp

ACAC - English in Crespières
englishincrespieres@gmail.com



TPGM : une association engagée, créative et toujours tournée vers les autres

Depuis sa création fin 2021, à la fermeture du centre de vaccination, l'association **TPGM – Territoires Partagés Gally Mauldre** ne cesse de faire vivre et rayonner la communauté de communes. Fidèle à son esprit solidaire, elle multiplie les actions qui rassemblent, embellissent et soutiennent le territoire.

Ces derniers mois encore, l'engagement des bénévoles a été au rendez-vous. Dès le mois d'octobre, ils se sont retrouvés régulièrement pour confectionner décos, confitures et petites créations maison destinées aux marchés de Noël de Feucherolles, Chavenay et Crespières. Un travail patient, minutieux, réalisé dans la bonne humeur, qui a rencontré un très beau succès sur les stands.

Grâce à cette mobilisation, **50 % des bénéfices ont pu être reversés à la sauvegarde du Patrimoine de Davron**, aujourd'hui en grande difficulté. Un geste généreux qui illustre parfaitement l'ADN de TPGM : agir ensemble pour préserver et valoriser nos villages.

Le **7 décembre**, l'association a également apporté son soutien aux randonnées organisées par *Les Fougères de Feucherolles* dans le cadre du Téléthon, en offrant l'apéritif aux participants. Malgré une pluie persistante, les sourires et la convivialité étaient de la partie, portés par l'envie d'être utiles, ensemble.

Dates à retenir :

• Randonnée – 12 avril 2026

TPGM proposera au printemps une nouvelle randonnée ouverte à tous.

- **Inscription** : 10 € par adulte – gratuit pour les enfants
- **Objectif** : reverser l'intégralité des bénéfices au Patrimoine de Davron
- **Organisation** : comme l'année passée, apéritif et dessert seront offerts aux marcheurs pour conclure ce moment dans la convivialité.

• Rallye touristique – Dimanche 13 septembre 2026

Un grand rallye touristique sera organisé sur **quatre communes** afin de faire découvrir les richesses patrimoniales et la beauté de notre territoire. Les réunions de préparation débuteront dès janvier afin de concevoir un événement à la fois ludique, instructif et fédérateur.

Une belle année 2026 à tous !

À travers toutes ses initiatives, TPGM confirme son rôle essentiel : créer du lien, soutenir les actions locales et contribuer à la préservation de notre patrimoine commun.

Les membres de l'association adressent à chacun leurs **meilleurs vœux pour 2026**, avec l'espoir de vous retrouver nombreux lors des prochains rendez-vous !

N'hésitez pas à venir nous rejoindre et à adhérer. **Ensemble, nous sommes plus forts !**

Le bureau de l'association,

(Myriam Guilmet, Présidente ; Agnès Tabary, Vice-Présidente ; Brigitte Jacquard, Secrétaire ; Dominique Pastor-Thévenot, Trésorière)

tpgm78@gmail.com



ASSOCIATIONS

Corpor'L, l'association qui permet de se reconnecter à son corps !

Corpor'L poursuit sa **mission d'accompagnement au bien-être** en proposant des séances de danse du sensible, de bains sonores et des cercles de femmes.

Ces rendez-vous offrent un espace pour **faire alliance avec son corps, exprimer ses émotions, voyager au cœur des vibrations et partager des moments de sororité** en toute bienveillance.

Que vous souhaitiez vous détendre, vous ressourcer ou vivre de nouvelles expériences, chaque rencontre est une **invitation à un voyage intérieur**, porté par l'énergie du groupe.

Les ateliers vibrations animés par Karine ont rencontré un véritable succès, rassemblant de nombreux participants séduits par cette **approche profonde et apaisante**.

Le programme pour commencer l'année 2026 en douceur, rendez-vous à la Maison des Associations :

Les dimanches de 10h à 12h –

Danse du sensible & Bain sonore :

- 11 janvier 2026
- 8 février 2026
- 29 mars 2026

Les mercredis de 20h à 21h30 – Cercle de femmes :

- 14 janvier 2026
- 18 février 2026
- 11 mars 2026



06 80 57 59 83 / 06 60 12 69 59

association.corporl@gmail.com

Instagram : @corpl78

L'Amicale Sportive de Crespières



Les membres du bureau de l'ASC vous présentent leurs **meilleurs vœux** pour cette nouvelle année 2026 !

Après le succès du spectacle des activités danse de l'an passé, nous vous annonçons l'organisation du prochain spectacle qui se déroulera **le mardi 30 juin au Forum Armand Peugeot à Poissy** pour les sections Danses enfants, ado et adultes, le Just Danse, Le Baby Danse et la GR.

Pour la réussite de cet évènement et le rendre des plus exceptionnel pour nos artistes, nous avons **besoin de bénévoles**. N'hésitez pas à nous contacter par mail à l'adresse asc.crespiere@gmail.com. Merci à vous.

De plus, nous vous rappelons que **les inscriptions en cours d'année sont toujours ouvertes** !

L'équipe ASC



Des nouvelles musicales de Do Dream Music, école de Musique de Crespières & label de Production Musicale

Do Dream Music, l'école de musique de Crespières, fête cette année ses **quatre ans d'existence** et continue de grandir !

Quatre nouveaux professeurs ont rejoint l'équipe, apportant **leur énergie et leur passion** aux élèves du village et des environs. Voici quelques photos de ce chaleureux petit concert de Noël, avec les élèves de **Thomas (guitare)** et **Oumnia (piano)** :



Heiða Björg, artiste islandaise, chanteuse, clarinettiste, auteure-compositrice, installée à Crespières depuis bientôt six ans, est la **fondatrice et directrice de l'école**, ainsi que la professeure principale.

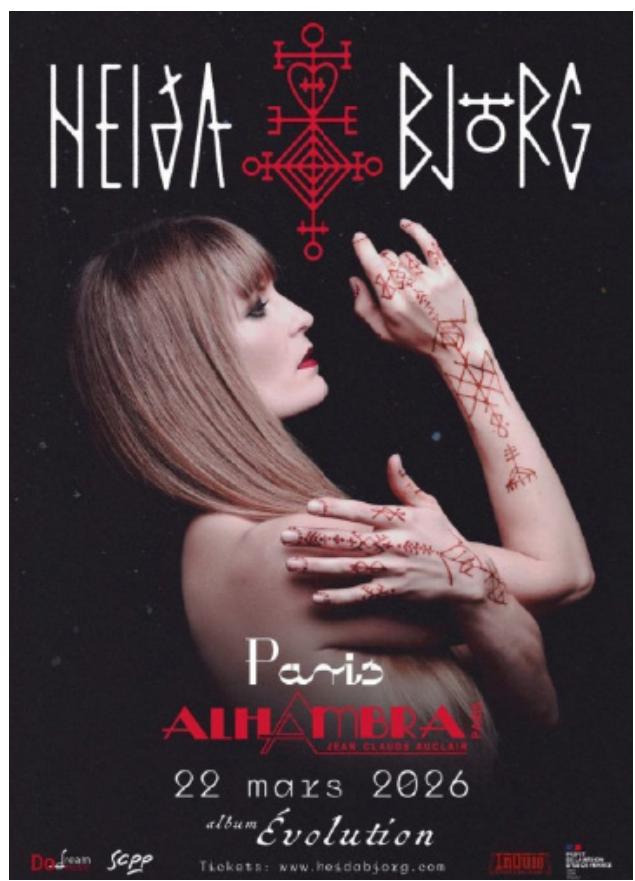
Cette année, Do Dream Music et elle consacrent également une grande partie de leur temps à la **production musicale**. Après 20 ans de carrière sur les scènes internationales, un troisième album enfin prêt et une belle période de cocooning familial, elle célèbre cette belle aventure en louant une grande salle à Paris pour marquer la sortie de l'album "Évolution", et fêter dignement ses 20 ans de scène.

Heiða invite chacun d'entre vous à nourrir sa curiosité musicale et à venir découvrir ce voyage entre **chansons islandaises, compositions "dream pop", et airs klezmer et d'Europe de l'Est** issus de ses deux premiers albums, Froggy et Inspiration. Rendez-vous **le dimanche 22 mars à 17h** à l'**Alhambra** (Paris) ! Achetez vos billets sur son site officiel www.heidabjorg.com.

À côté de cela, étant très sensible à l'**évolution de l'être humain** et passionnée par la création d'événements musicaux sur mesure, Heiða propose également des **projets "Évolution" en entreprises**, collèges et lycées, et organise des **soirées privées telles que des mariages**, anniversaires et enterrements.

N'hésitez pas à la contacter pour tout renseignement.

Vous êtes intéressé par des cours de guitare (classique ou contemporaine), de piano, d'éveil musical ou de batterie, contactez l'association par mail à dodreammusic@gmail.com



ASSOCIATIONS

Tennis Club de Crespières

Au cœur du village, le Tennis Club de Crespières se distingue avant tout par son **ambiance conviviale et familiale**. Plus qu'un simple lieu de pratique sportive, le club est un **véritable espace de rencontre et de partage**, où toutes les générations se retrouvent autour d'une même passion : le tennis. Parents, enfants, débutants ou joueurs confirmés, chacun y trouve sa place dans un **esprit d'entraide et de bonne humeur**.

Tout au long de l'année, le club met en place de nombreuses animations afin de **dynamiser la vie associative**. Le 25 janvier 2026, un **double famille** sera organisé et permettra aux parents et aux enfants de partager un moment sportif et ludique sur les terrains. Le 8 mars, un **match d'exhibition** avec des joueurs de haut niveau sera organisé, suivi de jeux et d'échanges avec ces invités, offrant une expérience unique aux licenciés. Le 5 avril, une **journée de matchs** entre les joueurs du club favorisera la convivialité et la compétition amicale. Enfin, la **grande fête du club**, prévue le 27 juin, viendra clôturer la saison dans une ambiance festive et conviviale.



Parallèlement à ces moments de partage, le Tennis Club de Crespières développe un **pôle compétitif** destiné à initier les joueurs du club à la compétition et à les accompagner vers un niveau supérieur. Encadrés par des coachs compétents et investis, les membres de ce pôle bénéficient d'un **suivi personnalisé, d'entraînements réguliers** et d'un **accompagnement adapté** aux exigences du tennis de compétition. Ce projet ambitieux vise à **révéler le potentiel de chaque joueur** et à faire rayonner le club sur les courts des environs.

Le Tennis Club de Crespières se tourne également vers l'avenir en travaillant activement sur **plusieurs projets d'aménagement et d'amélioration de ses installations**. Des réflexions sont en cours concernant de futurs travaux visant à moderniser les infrastructures, améliorer le confort des joueurs et optimiser les conditions de pratique tout au long de l'année.

Le Tennis Club de Crespières

CCAS

Association Valentin Haüy



Agir pour l'autonomie

Pour les personnes aveugles ou malvoyantes, trouver un travail, se déplacer, accéder à la culture, à l'information ou encore maintenir le lien social, **vivre est chaque jour un combat**. Tout est difficile et peut devenir encore plus compliqué, notamment avec l'âge qui amplifie toutes les difficultés et isole davantage.

L'association Valentin Haüy accompagne chaque jour les personnes déficientes visuelles qui le souhaitent **vers une plus grande autonomie** et ses actions ne sont pas possibles sans la générosité des donateurs.

En faisant un don à l'association Valentin Haüy, **devenez acteur de ce combat** mené grâce à la solidarité de tous, et ensemble, faisons en sorte que les personnes touchées par le handicap visuel puissent **vivre sereinement la vie la plus ordinaire possible**. Aidez concrètement à améliorer le quotidien des personnes fragilisées par une perte totale ou partielle de la vue, briser leur isolement et donner à chacune une place dans la société.

Votre don permet d'avoir un impact immédiat et durable dans l'inclusion sociale et professionnelle de personnes déficientes. Vous participez ainsi à **réduire les inégalités** et à construire une société plus inclusive.

N'hésitez pas à consulter le site donner.avh.asso.fr pour plus d'informations mais également pour faire un don.

Si vous êtes imposable sur le revenu, vous bénéficieriez d'une réduction d'impôt de 66 %, dans la limite de 20 % de votre revenu imposable. Votre don sera strictement affecté au centre de formation et aux entreprises adaptées de l'association.

Ensemble, faisons de la vie ordinaire une réalité pour tous !

Informations transmises par l'association Valention Haüy

ARCADE emploi vous accompagne avec efficacité et bienveillance !

Dès votre inscription chez ARCADE emploi, nous vous proposons de travailler sur vos compétences et de vous projeter vers l'emploi qui vous correspond grâce à :

- **Un parcours EMPLOI**
- **Un parcours DÉVELOPPEMENT PERSONNEL**
- **Un parcours BUREAUTIQUE**
- **Un suivi personnel et régulier** par l'une de nos référentes, Nathalie Delagarde ou Anne-Claire Brun.



Le **PARCOURS EMPLOI** vous amènera à faire un bilan, à faire émerger vos compétences acquises tout au long de vos expériences professionnelles et personnelles, à creuser vos motivations et aspirations profondes.

Après chaque atelier du PARCOURS EMPLOI, vous rencontrerez votre référente afin de prendre du recul, analyser vos objectifs à court et moyen termes et déterminer les moyens pour les atteindre.

Les ateliers du **PARCOURS DÉVELOPPEMENT PERSONNEL** vous permettront de mieux vous connaître, de reprendre confiance en vous, d'apprendre à valoriser votre singularité.

Les ateliers du **PARCOURS BUREAUTIQUE** vous remettront à niveau sur les logiciels tels que Word, Excel et Powerpoint.

Notre équipe d'intervenants professionnels met ses compétences et son expérience à votre service.

N'hésitez pas à nous appeler au 01 30 56 60 81, à visiter notre site internet www.arcade-emploi.fr ou à nous contacter par mail à arcade.emploi@gmail.com.

Informations transmises par Arcade Emploi

Une nouvelle agence Senior Compagnie à Mareil-sur-Mauldre



Seynabou Niasse et Christophe Delcourt ont ouvert leur agence **Senior Compagnie** à Mareil-sur-Mauldre, afin d'accompagner les habitants du territoire de Mantes avec bienveillance et professionnalisme.

L'agence propose un **accompagnement personnalisé** pour les personnes âgées, les personnes en perte d'autonomie ainsi que les personnes en situation de handicap, sans limite d'âge.

Les prestations couvrent l'ensemble des besoins du quotidien à savoir : aide aux gestes de la vie courante, entretien du logement, accompagnement social, retour d'hospitalisation, garde à domicile ou présence de nuit.

Après une carrière dans la finance et le recrutement, ce duo engagé a choisi de donner un nouveau sens à sa vie professionnelle en rejoignant le réseau Senior Compagnie, référence depuis plus de 18 ans dans l'aide à domicile.

« *Nous souhaitons remettre l'humain au cœur de notre métier, créer du lien et offrir un accompagnement de qualité adapté à chaque situation.* »

Bon à savoir : l'agence propose le C2I (Crédit d'Impôt Immédiat), un dispositif qui permet aux bénéficiaires de ne payer que 50 % du montant de leur facture, le reste étant directement déduit par l'Urssaf.

Contactez l'agence au 01 30 90 29 59 pour plus de renseignements.

Informations transmises par Senior Compagnie



MOTS MÊLÉS

Montagne
 Ski
 Flocons
 Gelée
 Sapin
 Hiver
 Moufles
 Gants
 Gel
 Echarpe
 Bonnet
 Luge
 Neige
 Soupe

Boule
 Froid
 Blizzard
 Blanc
 Givre
 Glace
 Patins
 Igloo
 Raquettes
 Bottes
 Mitaines
 Pull
 Dégel



Retrouve toutes les réponses sur www.crespiere.fr rubrique Enfance & Jeunesse, section Jeux du Bulletin

SUDOKU

Facile

2	5		9		4
				3	7
7		8	5	6	1
4	5	7			
	9		1		
			2	8	5
2		4	1	8	6
6	8				
1		2	7		8

Difficile

			8				
7	8	9		1		6	1
7							5
5	8	7		9	3	4	
4						2	
3	2						
8				7	4	3	9
						1	

Intermédiaire

LES JEUX D'HIVER

1

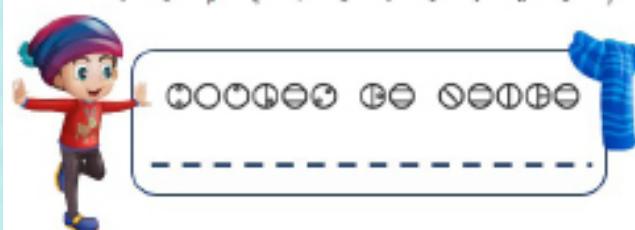
ZBAGNTAR



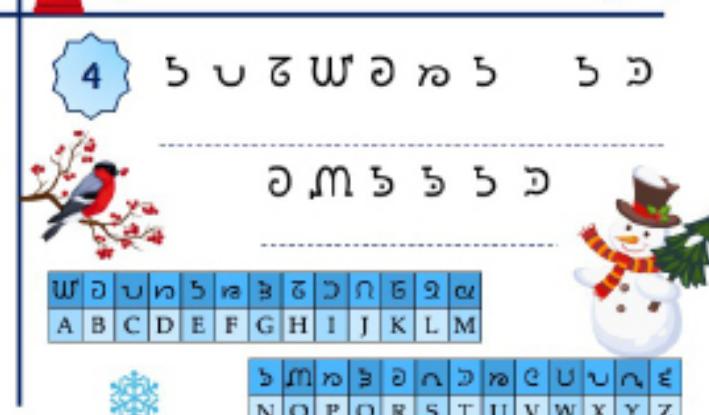
2



3



4



Les codes secrets 

Découvre 4 mots sur le thème de l'hiver...

1 **ZBAGNTAR**

2 **SNOWMAN**

3 **SNOWMAN**

4 **SNOWMAN**

JEU DES DIFFÉRENCES

Trouve les 23 différences entre les deux dessins.





Le recensement démarre le 15 janvier !

Si vous êtes recensé(e) cette année, vous serez prévenu(e) par votre Maire.



Le recensement de la population, c'est utile pour tous !

Connaître la population permet d'adapter les équipements collectifs de votre commune : transports, écoles, maisons de retraite...



Le recensement par internet, c'est simple !

Recensez-vous en ligne, et gagnez du temps.



le-recensement-et-moi.fr



Recensement de la population 2026

Cette année, la commune de Crespières réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre.

L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du jeudi 15 janvier 2026.

Comment ça se passe ?

Une lettre du Maire sera déposée dans votre boîte aux lettres pour vous informer de l'opération. Puis, un agent recenseur, recruté et formé par la commune, vous fournira une notice, soit dans votre boîte aux lettres, soit en main propre. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

La démarche à suivre

Deux façons de se recenser :

- **en ligne**, sur le site le-recensement-et-moi.fr

Se recenser en ligne est simple et rapide pour vous. Moins de formulaires imprimés, c'est aussi plus économique pour la commune et plus responsable pour l'environnement !

- **à l'aide du questionnaire papier**, remis par l'agent recenseur.

Suivez simplement les instructions qui sont indiquées sur la notice.

Vous n'avez reçu aucun document d'ici le 13 janvier ? Contactez la commune au 01 30 54 44 12.

Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune.

Le recensement fournit également des statistiques sur la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, et sur les logements, etc.

Les résultats du recensement de la population sont essentiels pour la vie de la commune. Ils permettent de :

1. Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante ! Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.

2. Définir le nombre d'élus au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies, etc.



Le recensement, c'est sûr !

Vos données sont protégées : seul l'Insee y a accès, et est tenu au secret statistique.

Recensement
de la population 2026



Vous vous absentez durant le recensement de la population ?

Contactez votre mairie et demandez une note ou internet pour vous recenser en ligne.

Recensement
de la population 2026



le-recensement-et-moi.fr



3. Identifier les besoins notamment en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces et de logements.

Pour toute information concernant le recensement dans notre commune, veuillez contacter la mairie au 01 30 54 44 12.

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site le-recensement-et-moi.fr.

Besoin d'aide ?

La commune de Crespières mobilise les membres du CCAS pour vous aider à vous recenser sur internet. **Des permanences seront ouvertes les samedis 17 et 31 janvier 2026 de 9h à 12h en mairie.** Discrétion garantie !

Et encore...

Vous vivez dans **plusieurs endroits** au cours de l'année ? Vous êtes recensé dans la commune de votre résidence principale.

Étudiants, le recensement vous concerne aussi ! Si vous occupez un logement du fait de vos études, vous devez y être recensé en résidence principale.

Le recensement de la population, c'est gratuit ! Ne répondez pas aux sites frauduleux qui vous réclament de l'argent.

Le Service administratif



VOS AGENTS RECENSEURS

Kévin Neukermans

Catherine Ihitsague

Jean-Charles Martin

Ils seront munis d'une carte officielle

Elections municipales



ÉLECTIONS MUNICIPALES

15 & 22 MARS 2026

Les dimanches 15 et 22 mars 2026 auront lieu les élections municipales. Seront élus les conseillers municipaux pour une durée de 6 ans.

Le bureau de vote se tiendra, pour chaque tour, dans la Salle du Conseil de la mairie et sera ouvert **de 8h à 20h**.

Qui peut voter ?

Pour demander votre inscription sur les listes électorales, vous devez remplir deux conditions cumulatives.

Avoir le droit de vote, ce qui implique de :

- posséder la nationalité française ou, pour les élections municipales, être ressortissant d'un État-membre de l'Union européenne,
- être majeur (18 ans) au plus tard la veille du scrutin ou, en cas de second tour, la veille du second tour,
- jouir de ses droits civils et politiques.

Avoir une attaché avec la commune au titre de :

- son domicile principal,
- sa qualité de contribuable,
- sa qualité de gérant de société

Nouvelles inscriptions

Nouveaux arrivants, n'oubliez pas de vous inscrire sur les listes électorales afin de recevoir votre carte électorale. Vous pouvez effectuer cette démarche :

- **En ligne**, via le site du Service Public, **jusqu'au mercredi 4 février**,

- **En mairie**, **jusqu'au vendredi 6 février**, muni des documents suivants :

- Une pièce d'identité
- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Le CERFA dûment rempli (disponible à l'accueil de la mairie ou sur le site de la mairie)

N'hésitez pas à vous rapprocher de la mairie si vous n'avez toujours pas reçu votre carte électorale. Mais rassurez-vous, vous pourrez tout de même venir voter en présentant votre pièce d'identité au bureau de vote le jour des élections.

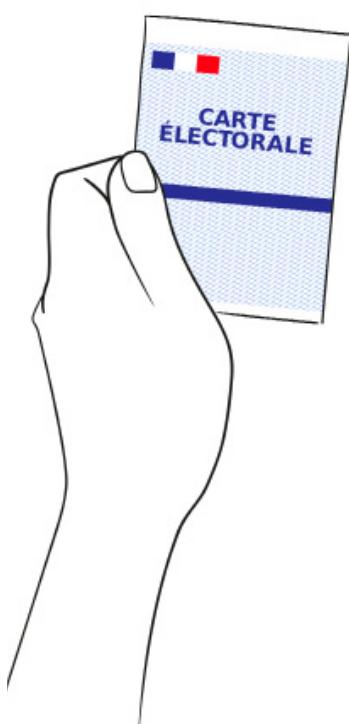
Êtes-vous toujours inscrit sur nos listes électorales ?

Pour pouvoir voter aux prochaines élections, vous devez vérifier que vous êtes bien inscrit sur les listes électorales de votre commune. Rendez-vous sur le site service-public.fr et indiquez la commune dans laquelle vous pensez être inscrit, votre nom, vos prénom(s), votre sexe et votre date de naissance. Si le téléservice vous identifie, cela signifie que vous êtes bien inscrit dans la commune renseignée.

Cas particuliers

Les « nouveaux majeurs » n'ont pas besoin de s'inscrire sur les listes électorales s'ils ont effectué leur recensement militaire. L'inscription est automatique.

ACTUALITÉS



Les personnes ayant déménagé au sein de la même commune doivent se présenter en mairie avec une attestation de changement d'adresse et un justificatif de domicile afin que les données soient modifiées et qu'une nouvelle carte électorale soit envoyée.

La procuration

Vous êtes absent le jour des élections municipales ? Faites une demande de procuration et donnez votre vote à une personne de confiance. Pour se faire, munissez-vous de son numéro d'électeur et de sa date de naissance ou de ses données d'état civil et de sa commune de vote.

À savoir, depuis le 1^{er} janvier 2022, votre mandataire (personne de confiance) n'a plus besoin d'être inscrit sur la même liste électorale que vous, **il doit cependant toujours se déplacer à votre bureau de vote pour voter à votre place**. De plus, le mandataire ne peut avoir **qu'une seule procuration** établie en France.

Pour vous recenser, deux options :

- **En ligne** via maprocuration.gouv.fr
- **Par formulaire papier** à télécharger sur le site service-public.fr

Attention ! Quelle que soit l'option choisie, vous devez absolument vous déplacer en gendarmerie ou au commissariat pour **valider votre procuration**.

La Commission Communication

Consultations juridiques

Pour l'année 2026, Maître Bouly, avocate à la Cour de Versailles, sera présente en mairie de Crespières de 9h à 11h30 les jours suivants :

- **Samedi 31 janvier 2026**
- **Samedi 21 mars 2026**
- **Samedi 30 mai 2026**
- **Samedi 26 septembre 2026**
- **Samedi 21 novembre 2026**

Nous vous rappelons que ces **consultations juridiques gratuites** sont possibles uniquement **sur rendez-vous**. Merci donc de bien vouloir nous contacter au préalable par téléphone au 01 30 54 44 12 ou par mail à accueil@crespieres.fr. Vos coordonnées ainsi que le motif de votre rencontre vous seront demandés puis transmis à l'avocate afin qu'elle puisse préparer au mieux votre rendez-vous.

La Commission Communication

Recensement militaire

Nous vous rappelons que **tous les français doivent être recensés à partir de 16 ans et jusqu'à 25 ans**.

Dès l'âge requis, votre enfant doit se présenter en mairie muni de sa pièce d'identité en cours de validité (passeport ou carte d'identité nationale), un justificatif de domicile de moins de 3 mois et votre livret de famille. Le document vous sera ensuite délivré sous 48. Votre enfant devra alors venir chercher l'attestation en personne, muni de sa pièce d'identité.

La Commission Communication

Naissances

Nous avons le plaisir de vous faire part de la naissance de :

CLÉMENT BURON Léonard, Jean, Thierry le 2 novembre 2025

Nos vives félicitations aux parents et tous nos voeux de santé et de bonheurs au nouveau-né.

Décès

Cette année a emporté des êtres chers, mais leur lumière demeure en nous. Dans chaque souvenir et chaque geste, nous continuons de les aimer et de ne jamais les oublier. La mairie n'ayant pas reçu l'autorisation de publier leur faire-part de décès, nous tenions néanmoins à dire que nos pensées accompagnent les familles endeuillées avec affection.

Opération Tranquillité Vacances

Pendant toute absence de votre domicile, nous vous rappelons que vous pouvez vous inscrire à l'**Opération Tranquillité Vacances** proposée par le Ministère de l'Intérieur. Le formulaire est disponible en ligne sur le site service-public.fr, à l'accueil de la mairie ou sur le site www.crespières.fr rubrique *Vivre & S'installer* section *Les démarches administratives*. Déposez-le ensuite à la gendarmerie d'Orgeval au **minimum 48h avant votre départ**.

Le Service administratif

Demandes d'arrêté

Nous vous rappelons que toute demande d'arrêté doit être effectuée auprès de la mairie **au moins 8 jours** avant la date de commencement des travaux ou de l'intervention. Chaque demande devra contenir un CERFA d'autorisation de voirie ou d'arrêté de circulation rempli et d'un plan. Le dossier sera ensuite consulté par Monsieur le Maire et un arrêté vous sera délivré en cas d'accord.

Le Service administratif

Délibérations

Nous vous informons que vous pouvez retrouver l'ensemble des délibérations votées par le Conseil Municipal sur le site www.crespières.fr rubrique *Vie Municipale*, section *Conseils municipaux*.

La Commission Communication

Urbanisme

Dépôt de dossiers

Nous vous rappelons que **les dossiers d'urbanisme sont à déposer de préférence en format numérique** à l'adresse suivante : urba@crespières.fr. **Cette procédure est obligatoire pour les personnes morales.**

Afin que votre dossier puisse être reçu et traité dans de bonnes conditions, nous vous invitons à intégrer à votre courriel un accusé de réception et un accusé de lecture. **Votre dossier devra être envoyé obligatoirement en format .pdf, et ne pas dépasser 10 Mo.**

Pour les Permis de Construire (PC), Déclaration Préalable de Travaux (DP), Permis de Démolir (PD), Permis d'Aménager (PA), **un accusé de réception vous parviendra sous un délai de 4 jours**. En cas de non-réception de cet accusé, vous pouvez considérer que votre dossier n'a pas été réceptionné et nous vous invitons à renouveler votre envoi.

Votre dossier dématérialisé sera transmis au service instructeur, le Pôle Urbanisme de la Communauté de Communes Gally Mauldre, pour instruction.

Nous vous signalons que l'adresse mail urba@crespières.fr n'est effective que pour les envois de demande préalable de travaux ou de permis de construire. Pour une toute demande relative à l'urbanisme, merci de bien vouloir adresser un mail à accueil@crespières.fr.

Consultations des dossiers décidés

Vous pouvez prendre connaissance des dossiers décidés en urbanisme sur le tableau d'affichage mis à disposition en mairie. Y sont indiqués le nom du demandeur, le numéro et la date d'enregistrement de la demande, l'adresse du terrain, la surface de plancher, la nature des travaux, la date de la décision ainsi que la nature de la décision.

Conformité des travaux

Vous avez obtenu une autorisation d'urbanisme (déclaration préalable, permis de construire par exemple) pour réaliser des travaux et **vos travaux sont terminés** ? Vous êtes dans l'obligation d'effectuer une **Déclaration Attestant l'Achèvement et la Conformité des Travaux (DAACT)**. Elle permet d'informer la mairie de la fin de vos travaux. Téléchargez le CERFA sur le site www.crespières.fr dans la rubrique *Vivre & S'installer* section *Urbanisme* et **envoyez-le sur urba@crespières.fr**. De plus, ce document vous sera utile en cas de la vente de votre maison et vous permettra possiblement d'obtenir une plus-value.

Besoin de conseils ?

Le Pôle Urbanisme de la Communauté de Communes Gally-Mauldre instruit les dossiers d'urbanisme de Crespières. Si vous avez **besoin d'aide pour constituer ou suivre votre dossier**, vous pouvez les contacter au 01 30 55 12 69.

Le Service urbanisme

Super Loto!

14h

DIMANCHE
22 MARS

Maison des Associations

Réservation **OBLIGATOIRE**

- 4€ LE CARTON
- 10€ LES 3 CARTONS
- 18€ LES 6 CARTONS
- 20 € LES 7 CARTONS



Mairie de Crespières, Place de l'église 78121 Crespières
01.30.54.44.12 - accueil@crespieres.fr

Agenda événementiel de l'année

Vendredi 16 JANV.	Soirée Jeux de société À partir de 20h Presbytère	Dimanche 25 JANV.	Diffusion de "Le Lavoir" De 16h à 18h Presbytère	Le 15 et 22 MARS	Élections municipales De 8h à 20h Salle du Conseil
Dimanche 22 MARS.	Super Loto ! À partir de 14h Maison des Associations	Vendredi 8 MAI	Cérémonie commémorative À partir de 11h Place de l'Église	Dimanche 7 JUIN	Rando Roller De 10h30 à 12h Crespières
Le 19 et 20 JUIN	Week-end festif Feu d'artifice, pique-nique & soirée dansante	Samedi 27 JUIN	Kermesse Horaires à définir École Émilie du Châtelet	Samedi 29 AOÛT	Fêtes de rentrée Horaires à définir Parc des Tournelles
Dimanche 6 SEPT.	Forum des Associations De 10h à 12h30 Maison des Associations	Dimanche 4 OCT.	Brocante Crespières	Mercredi 11 NOV.	Cérémonie commémorative À partir de 11h Place de l'Église
Dimanche 15 NOV.	Loto de la ludothèque À partir de 14h Maison des Associations	Samedi 5 DÉC.	Repas des séniors À partir de 12h Restaurant 19 ^{ème} , Feucherolles	Samedi 12 DÉC.	Marché de Noël Horaires à définir Esplanade de la Mairie

Consultations juridiques

Collecte des déchets

Végétaux :

Tous les lundis du **30 mars au 7 décembre 2026**.

Ordures ménagères et recyclables :

Tous les mercredis.

De 9h à 11h30, à la mairie de Crespières.

Samedi 31 janvier 2026

Samedi 21 mars 2026

Samedi 30 mai 2026

Samedi 26 septembre 2026

Samedi 21 novembre 2026

Prendre rendez-vous au 01 30 54 44 12.

Mairie et agence postale

Les horaires

Lundi : Fermé

Mardi : 9h-11h30 / 14h30-17h

Mercredi : 9h-11h30 / 14h30-17h

Jeudi : 14h30-17h

Vendredi : 9h-11h30 / 14h30-17h

Samedi : 9h-12h

Nous joindre

Place de l'Église

78121 Crespières

Tel : 01 30 54 44 12

accueil@crespieres.fr

www.crespieres.fr

Conseil municipal

Les prochains conseils municipaux auront lieu :

Mercredi 14 janvier 2026

Mardi 17 février 2026

à 20h00 à la Mairie.

Pensez à vous inscrire à la newsletter sur le site de la mairie : www.crespieres.fr